

TABLE RONDE

Table ronde du samedi 5 octobre 2002 à 14 h à l'IUT,
préparée par Colette Muller

Animateur: Noël Copin

Participants:

Yohan Abiven, politologue à l'université Rennes 1

Jean-René Bertrand, professeur de géographie à l'université du Mans

M^{re} Paul-Marie Guillaume, évêque de Saint-Dié-des-Vosges

Colette Muller, Ingénieur de Recherche en géographie au CNRS

Jean Renard, professeur émérite de l'université de Nantes

Ces textes ne sont pas des articles scientifiques mais des paroles de conférenciers face à un auditoire très large et extrêmement varié. Il faut les lire comme tels.

La question du réaménagement des territoires pastoraux (Colette Muller)

Certains géographes de l'UMR CNRS Espaces géographiques et Sociétés s'intéressent aux questions des comportements en général, notamment aux comportements socio-religieux et c'est en étudiant les pratiques des catholiques, les assistances à la messe du dimanche, les participations aux mouvements et services de l'Église que, chemin faisant ils se sont intéressés à la vie paroissiale et à la paroisse.

On peut souligner trois constats importants:

C'est l'évidence, la pratique diminue depuis quarante ou cinquante ans en France (et même en Europe et dans d'autres religions chrétiennes), les assemblées se réduisent, les enfants vont moins au catéchisme, tout le monde n'est pas baptisé comme autrefois. La communauté est réduite aux observants, qui sont de moins en moins nombreux.

La réunion des chrétiens se fait bien dans la paroisse. Elle est un lieu de vie, de mémoire, elle a longtemps été la structure fondamentale en France et aujourd'hui elle a encore un sens. Elle mène chacun de la naissance à la mort, elle est la base de la vie des communautés. Le clocher de l'église en est un peu le symbole géographique et le

repère même pour ceux qui pratiquent même peu ou pas.

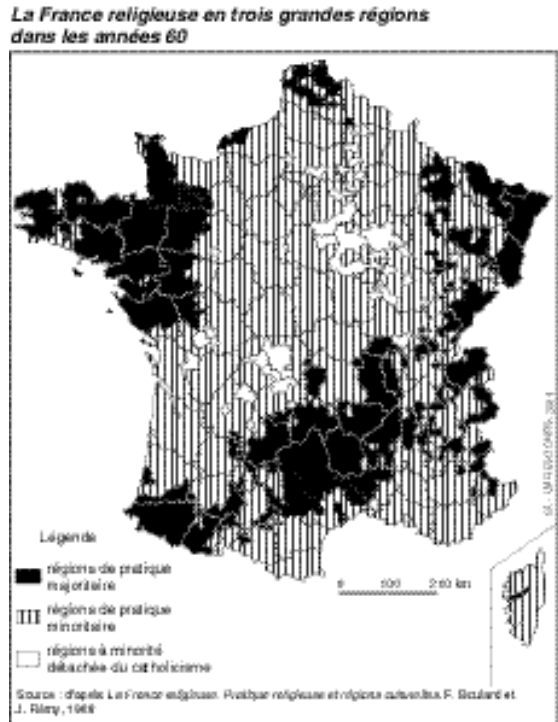
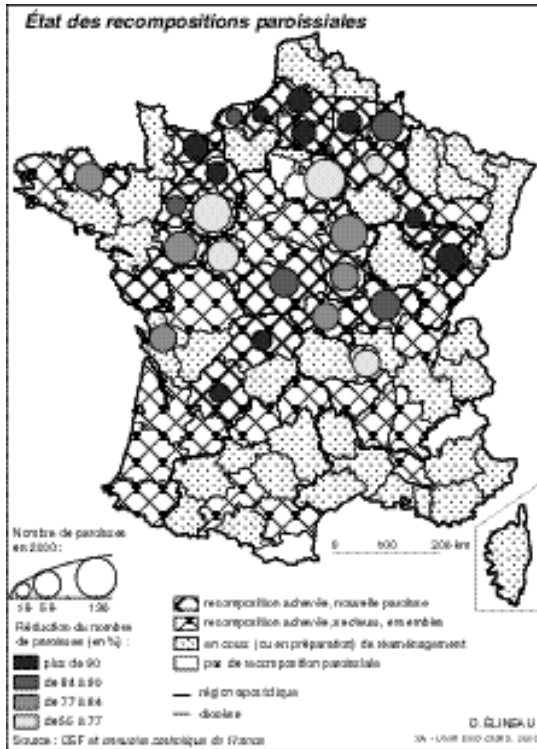
Les géographes sociaux s'intéressent tout naturellement aux liens, ou ce qu'il en reste, entre l'espace et la vie spirituelle et religieuse de chacun, ils s'intéressent à la vie de la communauté paroissiale comme à un groupe social parmi d'autres.

La vie paroissiale ne gère plus la vie sociale. Dans un village ou un quartier, ce n'est plus la communauté paroissiale et son curé qui font vivre les gens, qui créent le lien social, qui organisent l'animation, les cérémonies... La paroisse vit un peu comme une association parmi d'autres avec ses animations et son rôle spécifique. Y adhère qui veut. C'est la vie sociale globale qui gère la vie paroissiale. Les choses se sont inversées. Ainsi le vécu collectif a changé, les territoires où ce vécu change sont modifiés. C'est bien la modification de ces territoires qui est l'objet de cette rencontre

Ainsi, depuis quelque temps l'institution paroissiale vacille. Les causes sont multiples et elles ne sont pas aisées à cerner. Trois motifs essentiels peuvent être retenus:

La pratique au sens d'observance régulière a chuté considérablement depuis un demi-siècle. Les enquêtes du Chanoine Boulard en France avaient mesuré cette pratique sur toute la France. On peut remarquer sur la carte de 1960 les régions les plus pratiquantes et on verra qu'elles continuent à l'être en toute relativité bien sûr. Depuis les informations sont partielles, chacun dans son diocèse, dans sa ville, dans sa paroisse tente de savoir ce qui se passe et essaie de comprendre l'évolution de la situation qu'il vit. En Basse-Normandie, il y a dix ans a été organisée par les diocèses et l'université de Caen une enquête exhaustive et des travaux de recherche pour évaluer cette chute de la pratique. Les résultats ont montré une chute de 70% entre 1950 et 1990 environ, c'est-à-dire en quarante ans.

Le clergé diminue et diminue gravement. On compte maintenant une ordination par an et par diocèse dans les meilleures années. Un prêtre sur dix a moins de cinquante ans. Le recrutement ne se fait plus. S'il n'y a plus de prêtre pour faire vivre la communauté chrétienne, il n'y a plus de vie paroissiale, ni même de paroisse (voir schéma ci-après). Cette observation est liée à la précédente.



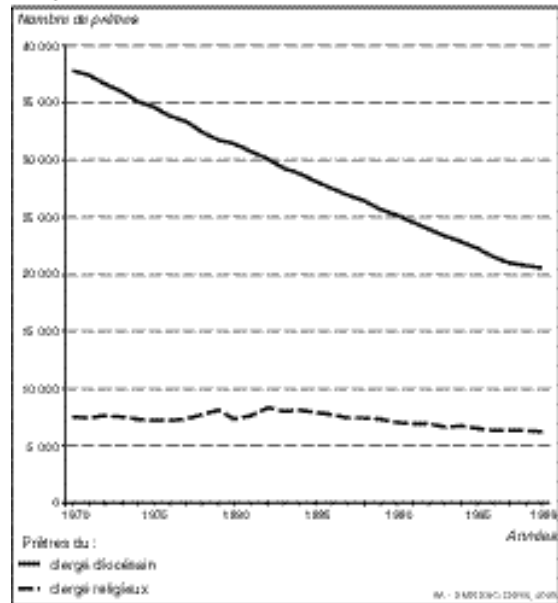
Les relations à l'espace ont changé, la mobilité, la communication, les modes de vie ont évolué. Il est aisé de comprendre que les évêques aient dû donner un autre sens, une autre forme à la paroisse pour l'adapter aux nouvelles situations. Ils ont dû réajuster, réorganiser, construire de nouveaux territoires autour des communautés existantes et dans des espaces à bien préciser. Cette réforme, souvent tâtonnante, avec des modalités très diverses selon les diocèses, nous interroge aujourd'hui.

La réorganisation des paroisses n'est ni un caprice ni une mode mais bien une nécessité. Les territoires sont réorganisés, le géographe s'active tout naturellement!

Saint-Dié-des-Vosges : témoignage (Christian Pierret)

Monsieur le maire de Saint-Dié-des-Vosges, élu et pratiquant régulier, est directement concerné par les questions de réaménagements paroissiaux qui, localement, créent de nouveaux types de mobilité qu'il faut repérer et gérer. Les horaires des offices sont réorganisés, tournants et ils engendrent par leur irrégularité des diminutions de pratique. Les disparitions de membres du clergé brisent le lien social de la communauté locale et les élus de France en sont affectés. Toutes ces questions sont importantes pour qui veut construire des communautés de communes.

Les prêtres en France



Dans la région de Saint-Dié, les communautés ont du mal à se mettre en place et il est nécessaire d'apprendre à comprendre ces lieux collectifs de vie, à réorganiser ces nouveaux territoires où chacun trouvera réellement sa place. Les géographes sont précieux pour faire avancer la réflexion.

La réorganisation des paroisses dans le diocèse de Saint-Dié-des-Vosges (M^{re} Paul-Marie Guillaume)

En France, plus de 70 diocèses ont réorganisé le tissu paroissial. De 38000 paroisses on est passé à 19000 environ en une vingtaine d'années.

Dans le diocèse, le 1er janvier 2000, le nombre de paroisses diminue de 462 à 61, puis à 53 du fait de la réunification des paroisses d'Épinal.

• Pourquoi?

La diminution du nombre des prêtres en est la raison la plus visible mais non la principale.

La transformation du tissu économique et humain du territoire en partie rural: changement de la population, multitude des communes très peu peuplées, évolution des moyens de transport...

La conscience chez les chrétiens d'une plus grande responsabilité dans la vie de la paroisse, à la suite des réflexions du Concile Vatican II sur la vocation du baptisé.

• Le double objectif:

Un désir et un besoin de regroupement des chrétiens: pour permettre une expression plus dynamique de la foi, spécialement à la messe dominicale; pour mieux assurer l'éducation de la foi (catéchèse), le service caritatif, la pastorale des jeunes. Enfin, une volonté de maintenir la proximité de l'Église aux communautés chrétiennes, même les plus modestes. Pour cela, création de "relais", c'est-à-dire une ou deux personnes, désignées, qui font la liaison entre

le curé (souvent non-résident) et les chrétiens, et cela dans chaque ancienne paroisse.

• Comment?

On s'est appuyé sur les orientations du Synode tenu en 1990 après trois années de préparation.

Par la formation d'"unités pastorales", rassemblements de plusieurs paroisses qui gardent encore leur existence juridique. Cette formation s'est faite après une très longue consultation des chrétiens, des prêtres et une étude de la situation géographique, économique, scolaire...

Au 1er janvier 2002, avec la suppression de toutes les paroisses existantes et la création de paroisses nouvelles, avec nomination des curés et des prêtres au service de ces paroisses.

Auparavant, nous avons tenu à prévenir les maires. Ceux-ci ont été invités à six soirées d'information dans les différents secteurs du département.

Cet effort pastoral ne constitue pas des soins palliatifs pour accompagner l'Église en sa dernière demeure. Il se veut, au contraire, ouvert à l'avenir de l'évangélisation de notre diocèse. C'est une œuvre de revitalisation de tous et de chacun.



Les territoires ecclésiastiques: de la logique de conquête à la logique de survie (Yohan Abiven)

L'établissement de l'histoire des recompositions paroissiales, œuvre de bénédictin ébauchée par nos soins (en collaboration avec Eugène Calvez, enseignant à Brest) s'agissant de la région de Landerneau (Finistère), amène à affiner le concept de territoire. En l'espèce, la question sous-jacente revient en somme à déterminer à partir de quelle époque on a affaire à un territoire compris comme un « espace approprié, avec sentiment et conscience de son appropriation. Le territoire [serait] à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe: quelque chose que l'on intègre comme partie de soi » (Brunet, Ferras, Théry, 1995).

Une disjonction entre remaniement des espaces et conscientisation de ces espaces peut en effet échoir. Ce fut le cas pour l'Église catholique, pratiquant la redéfinition de ses terres de mission depuis les lendemains de la Révolution française, mais véritablement convertie à une politique audacieuse et planifiée des territoires depuis l'achèvement de la Seconde Guerre mondiale seulement.

Si donc le déplacement des bornes paroissiales demeure pour l'Église romaine une réalité post-révolutionnaire, c'est seulement que l'Institution se satisfaisait tout au long de l'Ancien Régime d'un maillage irrationnel et souvent anachronique, puisque le chiffre élevé des ordinations permettait de desservir plus que correctement des circonscriptions accessoirement mal dessinées.

Le volontarisme politique issu d'une Révolution honnie par la Maison de Pierre aura, de fait, raison de cet immobilisme: l'autorité religieuse va se trouver forcée de négocier avec un État autrement souverain, la redéfinition du maillage territorial.

La Constitution civile du clergé met la raison à l'ordre du jour: le législateur entend procéder à de nombreuses suppressions de paroisses pour les faire coïncider avec les communes nouvellement reconnues. Ce remaniement aura « l'allure d'un massacre, inégal selon les régions et les moyens de leurs fervents défenseurs » (Mercator, 1997). Le Concordat de 1801 parachève la rationalisation des espaces pastoraux, ratifie la coïncidence de la géographie administrative et religieuse en imposant au moins une paroisse par canton, et une succursale par commune.

La suite du XIXe siècle, le premier XXe siècle seront pour l'Église les temps des innovations géographiques à finalité de restauration. L'État laïcisé aura finalement

échoué à imposer sa géographie à l'institution chrétienne: cette dernière, comme pour signifier combien elle désapprouve les erreurs modernes solennisées par une aventure révolutionnaire sanglante, s'empresse de profiter des malentendus contenus dans la loi concordataire pour restaurer ses territoires d'antan et les mettre à l'abri de nouvelles tentatives d'emprise séculière. L'autorité épiscopale était certes persuadée de la nécessité d'adapter les conditions de la mission aux mutations démographiques, mais cet ajustement se réalisait uniquement à l'aide du « volant effectif »: la densité cléricale était modifiée en fonction des priorités pastorales et avec elle, le nombre d'édifices religieux revu à la hausse.

La fin de la Seconde Guerre mondiale va signifier l'entrée de l'Église en politique territoriale. Dans un premier temps, de 1945 aux années soixante-dix, il faudra persuader les prêtres d'échapper au paroissialisme étroit, à leur traditionnel individualisme, afin de mettre des ressources en commun. Les paroisses sont savamment associées dans une pastorale dite alors d'ensemble: on proposera, afin de résumer cette période, la formule de « remembrement paroissial ».

Depuis 1970, un élément nouveau et alarmant est venu tempérer les ardeurs de cette interparoissialité reconquérante: le tarissement des vocations. Les évêchés sont à nouveau forcés à revoir leurs cartes; les innovations territoriales récentes ne sont toutefois plus tellement motivées par le zèle apostolique que par une douloureuse nécessité de survie: on pourra retenir la formule de « réarrangement paroissial ». À cette occasion, des modalités inattendues d'administration de ces nouveaux espaces sont tentées visant à impliquer cette fois l'ensemble de fidèles devenus co-responsables. Cruelle ironie de l'histoire! Au cours des années cinquante, il fallait faire des paroisses de communautés missionnaires. Jamais sans doute elles ne furent autant missionnaires et moins communautaires qu'à cette époque. Jamais sans doute elles ne furent plus communautaires et moins missionnaires qu'aujourd'hui.

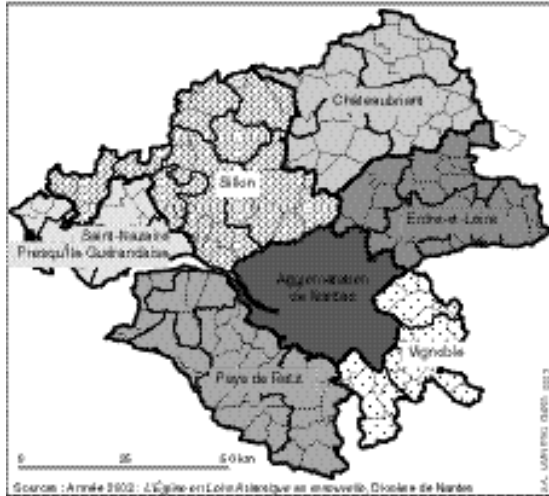
Partant, ces paroisses réarrangées, ces ensembles paroissiaux, ces secteurs pastoraux trouveront enfin une place aux cimaises prestigieuses de ces territoires dont le géographe social est, à sa manière, un fidèle.

Un terrain privilégié, le département de la Loire-Atlantique (Jean Renard)

Le processus de reconstitution des paroisses a commencé tardivement en Loire-atlantique d'abord parce que le contraste entre ville et campagne y est fort et que l'habituel modèle rural ne pouvait être appliqué en zone urbaine, ensuite parce qu'il n'y a pas l'émiettement communal très fréquent dans l'Ouest de la France, enfin parce que le diocèse est moins atteint qu'ailleurs par la diminution du clergé (encore 40 prêtres de moins de 40 ans).

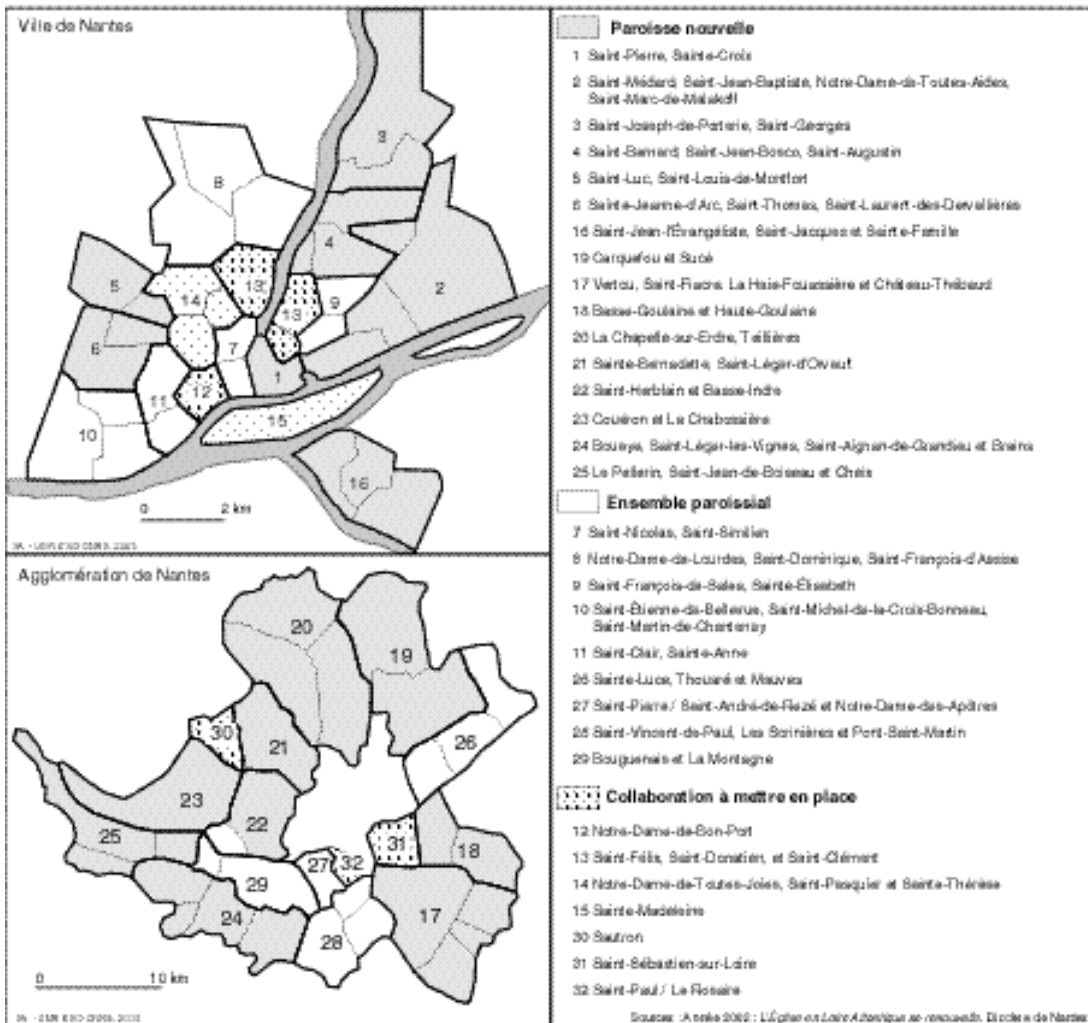
L'objectif est de revitaliser les paroisses et de proposer la foi dans la société actuelle, société de mobilité, société sécularisée. La paroisse est plus qu'un prestataire de services, sinon il suffirait de mettre en place des "hyper-religieux" en périphérie des villes au même titre que les hypermarchés. Il s'agit de remodelage pas nécessairement de modifications de limites pour faire de grosses unités pas-

Les Zones pastorales du diocèse de Nantes



torales. On entend passer du système de guichet à un système de propositions, tout comme l'intercommunalité de guichet passe à celle de projet.

La reconfiguration des paroisses à Nantes



Ce n'est pas parce qu'on déplace les frontières que l'on fait un pays. Le processus vient de mettre en place des unités paroissiales à revitaliser. Il y a de grandes différences entre la ville et la campagne et le remodelage est bien plus difficile dans la première que dans la seconde. Il n'y a pas de modèle unique, il faut s'adapter à la diversité antérieure. Le remodelage a conduit à trois modèles :

- des paroisses demeurent en l'état, notamment en ville ;
- des ensembles paroissiaux sont mis en place, chaque paroisse conserve son unité même si une seule équipe dirige tout ;
- des paroisses nouvelles sont dessinées par intégration et fusion.

En Loire-Atlantique, diocèse de Nantes, il y a 293 paroisses et des Équipes d'Animation pastorale par regroupement de paroisses en secteurs. Avec le remodelage on passe donc de 293 paroisses à 76 UP (unité paroissiale) :

- des paroisses nouvelles (création), avec un curé. Les anciennes paroisses disparaissent en tant que telles mais peuvent constituer des "communautés locales" dans les villes ou les quartiers ;
- des ensembles paroissiaux (regroupements), avec une équipe pastorale et un curé. Chaque paroisse conserve, provisoirement, ou plus durablement sa mission de paroisse, avec dans chacune une équipe paroissiale ;
- des paroisses maintenues ou inchangées avec leur curé. On les trouve en ville. À terme, elles devraient, dans la concertation, devenir des ensembles paroissiaux.

Toutes ces unités paroissiales s'organisent en sept zones pastorales. L'exemple de l'agglomération de Nantes est remarquable pour mettre en valeur les questions d'échelles.

On retrouve cette double échelle, à l'image des recompositions des territoires de la société civile avec les communautés de communes ou d'agglomération et les pays, avec ce même processus de mise en place de lieux de proximité et de rencontre de groupes sociaux. Ces mêmes volontés existent partout, l'Ouest de la France en est une remarquable illustration.

Territoires religieux, territoires civils dans l'Ouest de la France (Jean-René Bertrand)

Méthodes

Dans le mouvement de recomposition des paroisses, ou plus exactement de "renouveau" selon le Père Bodin, il faut souligner la diversité et l'hétérogénéité des méthodes employées. Quatre démarches peuvent être observées dans les églises particulières :

L'agrégation empirique des paroisses devenues vacantes, confiées aux curés survivants. La méthode trouve rapidement ses limites avec la distance des différents clochers et la mobilité/motorisation des derniers prêtres. (ex du diocèse de Mende ou de Saint-Flour) ;

L'évêque peut aussi mobiliser ses conseils, consulter des personnes ressources et après réflexion proposer un nouveau découpage (diocèse de Bayeux-Lisieux par exemple) ;

Un synode, lourde opération dans la durée, ou une démarche synodale tendant à consulter tous les catholiques intéressés et représentatifs des mouvements comme des paroisses et autres institutions diocésaines peut éclairer l'évêque du lieu (Sées ou Clermont-Ferrand) ;

Une variante proposant aux paroissiens de choisir avec qui faire "communauté précise de fidèles" peut se rencontrer, par exemple dans le diocèse du Mans.

Résultats

Les résultats, c'est-à-dire les nouveaux territoires créés (avec ou sans suppressions et érections canoniques) sont extrêmement variés, et aucune règle ne peut être tirée. Ce n'est pas seulement la traduction de la démarche, c'est aussi la prise en considération de la démographie en général et des forces disponibles en particulier. Ainsi, l'évêque de Sées érige, en 1996, 37 nouvelles paroisses pour plus de 500 auparavant, avec une soixantaine de prêtres disponibles. Deux exemples montrent la variété des productions territoriales :

Le diocèse du Mans fournit la plus grande diversité des formats (hors agglomérations) conformes à la demande des paroissiens. La paroisse nouvelle, avec au moins 50 foyers chrétiens selon le Père Gilson, peut correspondre précisément à une ancienne à clocher unique ou regrouper jusqu'à douze paroisses antérieures. Les formats ne dépendent ni de la démographie, ni de l'intensité de la pratique, mais du choix du Peuple de Dieu... Une des conséquences annexes vient de la démographie des clercs : depuis 1989, de nombreuses nouvelles paroisses ont perdu leur curé. Et

presque chaque année, l'évêque promulgue de nouveaux territoires.

Le diocèse de Coutances procure une autre vision, avec de nouvelles paroisses de taille, géographique et humaine, relativement homogène. L'adaptation aux espaces de vie des populations se traduit par de fortes similitudes avec les cantons ou un demi-canton. Ainsi, la célèbre commune-canton d'Isigny-le-Buat (modèle de fusion de communes de la loi de 1966) est devenue une nouvelle paroisse (voir cartes territoires civils, territoires religieux sur le CD).

Comparaison avec les nouveaux territoires civils

La comparaison avec les Établissements publics de Coopération intercommunale, les Communautés de communes ou d'agglomération des lois de 1992 et 1999, mérite d'être tentée surtout dans l'Ouest de la France. En effet, en matière d'interparoissialité, les diocèses de l'Ouest furent pionniers en commençant leurs réflexions et leurs aménagements dès le milieu des années 1980. Ils ont devancé les démarches de l'intercommunalité et ont pu servir de modèles. De même, la coopération intercommunale et les mises en communautés de communes, souvent avec fiscalité unique (taxe professionnelle uniforme) ont été réalisées plus tôt qu'ailleurs dans les régions occidentales, sans attendre les injonctions ou les pressions des autorités préfectorales.

La comparaison s'avère bien difficile pour diverses raisons qui ne tiennent pas seulement aux temporalités distinctes, mais qui dépendent surtout des différences de nature entre les deux démarches. Si dans les deux cas, un souci de rationalisation de l'offre de services prévaut, elles ne portent pas sur les mêmes champs de l'activité humaine. Dans l'interparoissialité, il s'agit de construire de nouvelles communautés de fidèles, dans l'intercommunalité d'harmoniser et de répartir les charges de services publics correspondant aux compétences choisies. Ce sont les élus et les services techniques qui sont surtout concernés.

La comparaison tourne vite court, car tous les diocèses n'ont pas terminé leur réaménagement et certains ont produit des territoires de taille disparate. D'une façon générale cependant, les nouvelles paroisses sont plus petites que les communautés de communes.

Toutefois dans quelques départements, le passage à l'intercommunalité en doublant les cantons de communautés de communes rejoint les démarches épiscopales

et les formats sont proches par exemple dans l'Orne ou en Vendée.

Enfin les deux types de territoires montrent des limites communes lorsque les transformations ont été menées de conserve et par la même équipe, comme dans le diocèse de Saint-Brieuc-Tréguier. L'adéquation vaut plus pour les Pays et les zones pastorales que pour les quarantaines de communautés de communes et district d'une part, et nouvelles paroisses et communautés d'autre part.

Plus ponctuellement Yohan Abiven propose l'exemple de Landerneau à travers les temps d'après le poster préparé en collaboration avec Eugène Calvez (sur le CD, ci-joint).

Conclusion

Les réorganisations sont plus aisées en zone rurale qu'en zone urbaine, aussi bien pour les paroisses que pour les communes

Le vocabulaire est vaste: remodelage, recomposition, réorganisation, réaménagement, réajustement. Chacun a sa conception selon son rôle et sa responsabilité

Ces nouvelles constructions de territoires se font dans le même sens en voulant regrouper les forces et passer de guichets de services à des édifications de projets. La comparaison est à approfondir

Les réflexions des géographes y sont indispensables, . L'avenir des territoires français, civils ou religieux, est en cours de réalisation. Chaque lieu y aura son cadre, chaque habitant y aura sa place. Beaucoup est encore à inventer et à créer.

Que Noël Copin soit ici remercié pour sa remarquable animation de cette table ronde.